

POLE AFFAIRES SCOLAIRES ET ACTION EDUCATIVE

Service Action Educative et Périscolaire

N/Réf. à rappeler :

LJ/ELe

METZ, LE 27 JANVIER 2011

31

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MOSELLE POUR L'ACTIVITE PERISCOLAIRE

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de l'amélioration de l'activité périscolaire, la Ville de Metz a engagé un programme d'aménagement et d'embellissement des locaux accueillant les enfants.

A cette fin, il est prévu d'agencer sur six sites, des espaces dédiés aux enfants par l'acquisition de mobiliers et d'équipements adaptés. Par ailleurs, des travaux de rénovation (peintures, sols et plafonds) permettront d'offrir aux enfants du point d'accueil de Sainte Thérèse un cadre plus lumineux et convivial.

Afin de réaliser ces projets dont le montant est estimé à 51 622 € HT, la Ville de Metz sollicite auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle une subvention dont le montant attendu serait de 18 100 €.

Pour mémoire, la Ville a obtenu de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle une subvention de 10 325 € en 2010 pour une opération entrant dans le même cadre.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

MOTION

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES
DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MOSELLE
POUR L'ACTIVITE PERISCOLAIRE**

Le Conseil Municipal

Les Commissions entendues,

CONSIDERANT le soutien que la Ville entend apporter au développement de l'accueil périscolaire,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz d'améliorer les espaces dédiés à l'accueil des enfants et de procéder à la rénovation de locaux

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales une subvention d'investissement portant sur un programme de 51 622 € HT

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels se rapportant à cette opération.

Les crédits figurent sur l'exercice en cours.

Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée

Danielle BORI